



Les Coteaux

HORAIRE DES BRIGADIERS SCOLAIRES

HEURES DE TRAVAIL

PLUS OU MOINS 180 JOURS D'ÉCOLE PAR ANNÉE

MATIN	7H35 À 8H20	CLOCHE SONNE À 8H00
TEMPS :	0,75 HEURE	
MIDI	11H30 À 13H00	CLOCHE SONNE À 11H30
TEMPS :	1,5 HEURE	CLOCHE SONNE À 12H45
SOIR	15H05 À 15H45	CLOCHE SONNE À 15H10
TEMPS :	0,67 HEURE	

TOTAL PRÉSENCE 2,92 HEURES PAR JOUR

DÉPLACEMENT PAYÉ 0,666 HEURES PAR JOUR

TOTAL 3,586 HEURES PAR JOUR RÉMUNÉRÉES

